

5 • Epreuve multiple •

Sigle : Vp

5.1. Objet

C'est une épreuve qui réunit en principe sur deux jours les trois épreuves de chasse sur terre définies ci-dessous. A noter que l'épreuve peut être organisée en une seule journée à condition de ne pas réunir plus de 4 chiens à juger.

Les trois épreuves réunies sont :

- épreuve de recherche au sang sur grand gibier,
- épreuve de quête au bois et dressage,
- épreuve de menée à voix sur lièvres

L'épreuve de travail à l'eau est facultative.

Cette épreuve Vp, tend à prouver qu'un teckel peut exceller dans la totalité de ces travaux divers, qu'il est ainsi un chien complet. Cette polyvalence du teckel est à maintenir et à développer.

L'épreuve multiple peut être dotée du C.A.C.T. et du C.A.C.I.T.

5.2. Admission

Nombre de chiens admis : 8 par groupe pour une épreuve de deux jours ou 4 pour une épreuve de 1 jour, ou 5 chiens avec lièvres lâchés et accord préalable du Président du CAT.

Age : 9 mois et plus.

Conditions d'admission pour une épreuve dotée du CACIT :

- avoir obtenu le qualificatif Très bon ou Excellent dans une exposition internationale à CACIB en classe intermédiaire, ouverte ou travail (15 mois minimum),
- être titulaire du sigle BhFK (ou BhFN).

5.3. Déroulement

5.3.1. *ÉPREUVE DE RECHERCHE AU SANG*

Elle devra toujours se dérouler le premier jour, avant l'épreuve de menée à voix sur lièvre et l'épreuve

de quête au bois. Cependant il est possible et admis de commencer par les épreuves de dressage.

L'épreuve de recherche au sang sur grand gibier est jugée comme il est dit en 7.1. de ce règlement. Cependant, la piste ne mesurera que 600 mètres avec 2 crochets et deux reposées dans ces derniers. La piste sera posée la veille mais le temps de pose doit être inférieur à 20 heures.

La quantité de sang ne devra pas dépasser 0,150 litre.

Pour une épreuve dotée d'un CACIT, on utilisera du sang d'ongulés sauf le sanglier.

5.3.2. *ÉPREUVE DE QUÊTE AU BOIS ET DRESSAGE*

Elle se déroule comme il est dit en 6. de ce règlement avec cette différence : le chien n'est jugé que dans son comportement lors de la quête et dans sa persévérance dans la recherche. L'obligation de lancer un animal disparaît. En conséquence, le jury ne donnera au chien qu'une seule enceinte, deux à la rigueur s'il n'a pas pu se faire une idée suffisante pendant le premier parcours. En cas d'un lancer, les juges noteront l'espèce de gibier trouvé mais ne donneront pas de notes pour cette aptitude à lancer.

Si la façon de quêter et la persévérance le permettent, la chasse sur lapins n'exclut pas le premier prix dans le cadre d'une VP.

Etant donné que le lancer n'est pas pris en compte et pour permettre au jury d'apprécier l'amplitude de la quête, chaque chien devra être muni d'un grelot ou d'une clochette. Au début de l'épreuve, le chef de jury vérifiera que cette obligation est bien respectée. Le collier de repérage est autorisé.

Dans une épreuve à CACIT, le règlement FCI ne prévoit pas l'utilisation de la clochette ou du grelot.

Le programme du dressage est le même que pour l'épreuve décrite en 6.7. A noter qu'un 0 dans une des trois disciplines du dressage (marche au pied, garde de l'objet avec sagesse aux coups de feu et comportement au poste pendant la battue) entraînera l'élimination du concurrent même si un minimum de points est atteint. Un teckel présenté à la VP doit être parfaitement éduqué, en conséquence, comme pour l'épreuve de ST le comportement du chien sera surveillé pendant toute l'épreuve.

5.3.3. *EPREUVE DE MENÉE À VOIX SUR LIÈVRE*

Elle se déroulera et sera jugée comme il est dit en 3.2 et 3.3. de ce règlement. L'organisateur doit s'assurer que la densité de lièvres est suffisante pour donner un lièvre à chaque chien.

Si un problème se posait au moment de l'épreuve, il faut téléphoner au président du CAT qui statuera si celui-ci n'est pas présent.

5.4. Jugements

5.4.1. *NOTES MINIMUM POUR L'OBTENTION DES PRIX* (Voir tableau page suivante)

	1 ^{er} Prix		2 ^{ème} Prix		3 ^{ème} Prix		
	Coeff.	Notes	Points	Notes	Points	Notes	Points
Recherche au sang							
Façon de travailler la piste	10	4	40	3	30	2	20
Sûreté dans la recherche	8	3	24	3	24	2	16
Volonté dans la recherche	7	3	21	2	14	2	14
Menée à voix							
Nez	10	4	40	3	30	2	20
Voix	9	4	36	3	27	2	18
Volonté	3	3	9	2	6	2	6
Sûreté	3	3	9	2	6	1	3
Quête au bois							
Comportement lors de la quête	8	4	32	3	24	2	16
Persévérance dans la recherche	6	3	18	3	18	2	12
Points			229		179		128
Epreuve de dressage			10		8		6
Total des points			239		187		131

5.5. Travail à l'eau

Lors d'une épreuve multiple, il peut y avoir en annexe, une épreuve de travail à l'eau. C'est une épreuve facultative. Les points obtenus dans ce travail figurent sur le bulletin de notes et sur le diplôme décerné. Mais ces points n'influent pas sur le nombre total des points pour l'épreuve multiple. C'est seulement reconnaître que ces teckels peuvent effectivement travailler à l'eau. Le jugement est le même que pour le travail à l'eau décrit en 13.

5.6. Le classement et l'attribution du C.A.C.I.T.

A l'intérieur de chaque prix, les chiens seront classés :

- 1/ en fonction du nombre de points obtenus,
- 2/ puis, en cas de nouvelle égalité selon le brio de leur prestation à l'appréciation du jury.

L'âge et le qualificatif beauté n'entrent pas en compte dans le classement des premiers prix entre eux.

Pour les épreuves dotées du C.A.C.I.T. tous les chiens ayant obtenu un premier prix avec un mini-

mum de 267 points seront proposés pour le C.A.C.I.T.

Pour être proposé pour le CACIT, les chiens doivent obtenir un premier prix dans chacune des 3 disciplines de chasse et un minimum de 11 points avec la note 3 au minimum dans les 3 disciplines du dressage.

Il peut y avoir compensation entre les points de chasse et de dressage pour atteindre 267 points. Cotation minima pour le CACT.

Il est attribué selon les conditions du paragraphe 5.4.1. (Avec un minimum de 10 points au dressage et à condition qu'il n'y ait pas de zéro éliminatoire).

5.7. Le sigle Vp ou Vp/J ou Vp -Wa

pourra être apposé sur le carnet de travail des chiens ayant obtenu un 1er prix, 2ème ou 3ème prix.

5.8 La discipline

entraînant l'échec du chien à l'épreuve Vp, devra être mentionnée sur la fiche de juge lors de l'envoi des résultats au club.

20 ● épreuve multiple sans menée à voix sur lièvres ●

Sigle : VPoSP

Objet :

C'est une épreuve qui réunit en une journée deux épreuves de chasse sur terre définie ci-dessous :

- Épreuve de recherche au sang sur grand gibier.

- Épreuve de quête au bois et dressage.

L'épreuve de travail à l'eau est facultative.

Cette épreuve peut être dotée d'un C.A.C.T.

Admission :

Nombre de chiens admis :

6 chiens par groupe de 3 juges sur une journée ou 12 chiens pour 2 groupes de 3 juges sur une journée ou 12 chiens sur 2 jours avec le même jury.

Age : 9 mois et plus

Prérequis : SP ou SPK ou SP/J ou SPK/J réussie.

Jury :

Deux juges qualifiés et le troisième peut être un élève-juge ou un stagiaire.

Déroulement :

- Epreuve de recherche au sang : Elle devra toujours se dérouler avant la quête au bois.

La piste ne mesurera que 600 m avec deux crochets et deux reposées dans ces derniers. Elle sera posée la veille mais le temps de pose doit être inférieur à 20 heures. La quantité de sang ne devra pas dépasser 0,150 litre.

- Epreuve de quête au bois et dressage :

Le chien sera jugé comme pour la ST dans son comportement lors de la quête et dans sa persévérance dans la recherche du gibier. Le lancer d'un animal est obligatoire d'où l'obligation de donner une enceinte habitée.

Si le chien ne lance pas dans une enceinte habitée, il ne peut pas être en premier prix (s'il était en premier prix à la recherche au bois)

Le jury doit lui donner une deuxième enceinte habitée pour rester classé.

Si au bout de ces deux enceintes habitées, il ne lance pas ou il ne part pas, il est éliminé.

Le jury a l'obligation de donner une ou deux enceintes habitées si la première est vide.

Le chien doit lancer au moins une fois dans les mêmes conditions que le lancer de la ST.

Le temps de quête est le même que pour la ST. (10 mn pour partir)

Le chien devra être muni d'une clochette ou d'un grelot.

Le collier de repérage est autorisé.

Le programme du dressage est le même que pour la ST.

Un 0 dans une des trois disciplines de dressage (marche au pied, garde de l'objet avec sagesse aux coups de feu et comportement au poste pendant la battue) est éliminatoire.

Jugements :

Minimum de points pour l'obtention des prix

Coefficients	1er Prix		2 ème prix		3 ème prix	
	Note	Points	Note	Points	Notes	Points

Recherche au sang

Façon de travailler la piste	10	4	40	3	30	2	20
Sûreté dans la recherche	8	3	24	3	24	2	16
Volonté dans la recherche	7	3	21	2	14	2	14

Quête au bois

Comportement à la quête	8	4	32	3	24	2	16
Persévérance dans la recherche	6	3	18	3	18	2	12
Lancer	5	4	20	3	15	2	10
Dressage			10		8		6
Total Points			165		133		94

Travail à l'eau :

Lors d'une épreuve multiple sans la menée à voix sur lièvre, il peut y avoir en annexe, si le site s'y prête, une épreuve de travail à l'eau. C'est une épreuve facultative. Les points n'entrent pas en ligne de compte dans l'épreuve multiple.

C'est seulement reconnaître que ces teckels peuvent aussi travailler à l'eau.

Le jugement est le même que pour le travail à l'eau seul (Wa).

Les points obtenus figureront en plus sur le bulletin de notes et sur le diplôme.

Le classement et l'attribution du CACT

A l'intérieur de chaque prix, les chiens seront classés :

- En fonction du nombre de points obtenus.
- Puis en cas de nouvelle égalité selon le brio de leur prestation à l'appréciation du jury.

L'âge et le qualificatif beauté ne sont pas pris en compte dans le classement des premiers prix entre eux.

Le CACT sera attribué aux chiens en premier prix à la VPoSP et qui auront déjà un premier prix à la SP au préalable.

Le CACT d'une VPoSP aura la même valeur pour l'homologation d'un championnat de travail que le CACT obtenu en VP.

Le sigle VPoSP ou VPoSP/J ou VPoSP-Wa ou VPoSP/J-Wa pourra être apposé sur le carnet de travail des chiens ayant obtenu un 1er prix, 2ème prix ou 3ème prix.

La discipline entraînant l'échec du chien à l'épreuve VPoSP, devra être mentionnée sur la fiche de juge lors de l'envoi des résultats au club.

Notes



Notes

